

REPUBLIQUE FRANCAISE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE CHERRUEIX
Département d'Ille et Vilaine

L'an deux mil vingt-six, le huit septembre, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de CHERRUEIX, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Monsieur LE GRAND Frédéric, maire

Nombre de membres en exercice : 15

Présents : 15

Votants : 15

Présents : M. LE GRAND Frédéric, M. GOLLANDEAU Didier, Mme DERRIEN Audrey, M. BERTOT Mathieu, Mme MUNIER Delphine, M. LAMBERT Richard, Mme GEFFRELOT Anne, M. GANCHE Alexis, Mme FLAUX Bénédicte, Mme BERTOT Ségolène, M. DERRIEN Kyllian, Mme CRUBLET Stéphanie, Mme GEST Céline, M. DELAUNAY Xavier, Mme BEREST Audrey

Secrétaire de Séance : M. LAMBERT Richard

Date de convocation : 02 septembre 2026

Délibération n° 2026-051– Création d'un local administratif dédié aux associations

Mme Munier, adjointe au maire, propose au conseil de scinder l'Espace du Lion d'Or en 3 parties :

- 1 local réservé à Entraide Familles qui dispose d'une convention avec la Communauté de communes et la commune
- 1 local qui pourrait être loué de façon ponctuelle
- 1 local associatif

Ce dernier local, équipé de casiers nominatifs, d'armoires et d'un bureau, sera mis à disposition des associations qui le souhaitent, pour leurs tâches administratives, selon un planning tenu en mairie.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

DECIDE de créer un local administratif mis à disposition des associations qui le souhaitent, hors vacances scolaires d'été, équipé de casiers nominatifs et de mobilier de bureau

DIT que ce local se trouve dans l'Espace du Lion d'Or et que les associations devront respecter le planning.

Extrait certifié conforme
Cherrueix, le 09 septembre 2026

Le secrétaire de séance,
M. LAMBERT Richard

Le Maire,
Frédéric LE GRAND

